

Dernière ligne droite pour la famille Cherpillod

La Broye
15.02.2018

SAGA Le dossier est complet... il ne reste plus qu'à statuer pour le Tribunal fédéral. Une attente de 6 à 8 mois qui ne mettra pas plus à mal la patience d'Yvan, Marilyn et leurs enfants.

VULLIENS

Est-ce bientôt le bout du tunnel pour la famille Cherpillod? Marilyn y croit sans l'ombre d'un doute. La patience dont la famille d'agriculteurs fait preuve doit être récompensée. «Notre projet est conforme. La commission cantonale de recours en matière de construction, le Tribunal cantonal vaudois l'ont déjà dit. Il n'y a aucune raison pour que le Tribunal fédéral n'en fasse pas de même», explique Marilyn Cherpillod, avec calme.

Et pourtant, elle pourrait être excédée comme le sont bon nombre d'habitants de Vulliens pour qui c'est une injustice crasse qui accable la famille Cherpillod. En effet, l'incendie qui a ravagé leur ferme a eu lieu la première semaine de janvier... 2015.

Toujours rien après 3 ans

Plus de trois ans après, leur projet de vie est toujours bloqué par le recours d'un seul voisin. Celui-ci ne veut pas d'une ferme et de ses odeurs à la campagne. Il estime aussi qu'elle sera trop grande. Or, les nouvelles mensu-



Yvan et Marilyn étaient absents lors de l'incendie. Par chance, leur fils Ryan a pu, avec de l'aide, sauver tout le bétail et les machines, lors de ce terrible incendie du 8 janvier 2015.

PHOTO LA BROYE/ARCHIVES

rations de la structure projetée sont celles rendues nécessaires par les nouvelles normes en matière de détention des animaux. Il s'agit aussi, à l'occasion de cette reconstruction, de regrouper des installations de détention des vaches laitières avec le bétail en cours de croissance pour éviter le mitage et les allées et venues inutiles.

Du coup, le front des bâtiments est plus long que l'était ce-

lui des installations parties en fumée. Le projet passe néanmoins l'examen des services compétents cantonaux, ce qui n'est pas une sinécure. La mise à l'enquête ne suscite trois oppositions. Elles sont levées par les autorités de Vulliens. Un seul recours auprès du Tribunal cantonal, débouté. Ultime recours auprès du Tribunal fédéral.

Toutes ces instances étant surchargées, le temps file. Mieux, le

représentant de l'opposant demande plusieurs prolongations de délais au Tribunal fédéral de mois en mois, huit fois, pour compléter ses arguments... Le dernier délai accordé se terminait le 8 février et aucune demande de report n'est parvenue au Tribunal.

Attente finale

Les juges vont donc pouvoir statuer. En principe, on compte six à huit mois pour qu'une décision tombe... Dernière ligne droite pour la famille Cherpillod? On le souhaite ardemment du côté de Vulliens. On espère aussi secrètement que le Tribunal fédéral fera diligence.

En effet, les Cherpillod sont impliqués avec leurs fils, qui travaillent aussi sur l'exploitation, dans un projet de laiterie qui valorisera leur production laitière et le temps presse pour qu'ils puissent couler leur lait en suffisance dès que la laiterie, actuellement en construction, sera opérationnelle.

■ DAP